

RCS : FREJUS
Code greffe : 8303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de FREJUS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2009 B 00437
Numéro SIREN : 512 325 341
Nom ou dénomination : A.B.O. EUROPE

Ce dépôt a été enregistré le 25/06/2018 sous le numéro de dépôt 2120

« ABO EUROPE »

GREFFE du TRIBUNAL du COMMERCE de FREJUS
DÉPÔT DU

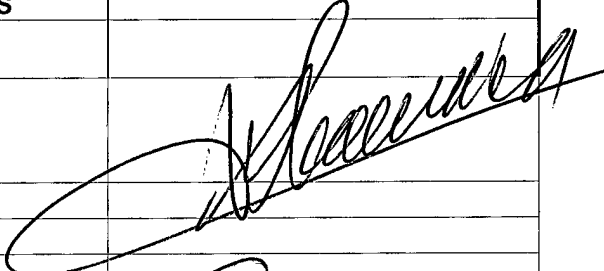
25 JUIN 2018

Société par actions simplifiée au
capital de 5 000 euros
Siège social : 51 rue Jules Barbier
83700 SAINT RAPHAEL
RCS : FREJUS 512 325 341

ORIGINAL
CERTIFIÉ CONFORME

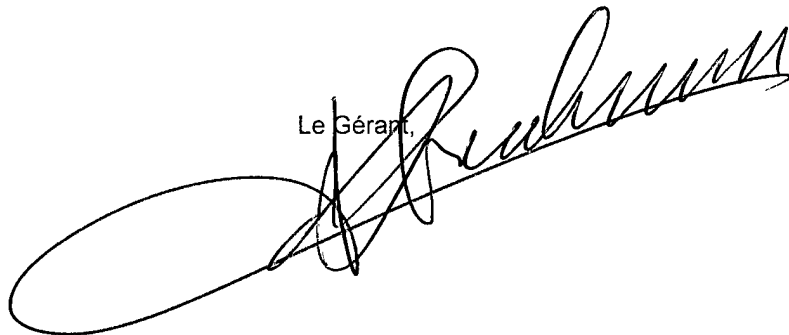
N° 201812120

FEUILLE DE PRESENCE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 01 JUIN 2018

ASSOCIES		NOMBRE DE PARTS	SIGNATURES
Nom,	prénoms, adresse		
Mr SCHULMANN José 10 rue Thibaud 75014 PARIS		3.800	
Mme SCHULMANN Joanna 10 rue Thibaud 75014 PARIS		1.200	
TOTAL		5.000	

Le Gérant certifie exacte la présente feuille de présence, faisant apparaître que les associés sont présents ou représentés, totalisant 5000 parts sociales ayant droit de vote, et auxquelles sont attachées 5 000 voix.

Le Gérant,





« ABO EUROPE »

Société par actions simplifiée au
capital de 5 000 euros
Siège social : 51 rue Jules Barbier
83700 SAINT RAPHAEL
RCS : FREJUS 512 325 341

L'an deux mille dix-huit et le premier juin à dix heures, les actionnaires de la Société se sont réunis en assemblée générale, au siège social, sur convocation faite par le Président.

Chaque actionnaire a été convoqué par courrier.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance.

Mr SCHULMANN José préside la séance en sa qualité de Président.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par les membres du bureau, permet de constater que les actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 2500 actions, soit plus du quart des actions ayant droit de vote.

En conséquence, l'assemblée est régulièrement constituée et peut

valablement délibérer. Le Président dépose sur le bureau et met à la

disposition de l'assemblée :

- la feuille de présence à l'assemblée ;
- les copies des lettres de convocation adressées aux actionnaires ;
- l'inventaire de l'actif et du passif de la Société au 31 décembre 2017 ;
- les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017 ;

Puis le Président déclare que tous les documents et renseignements prévus par la loi et les règlements, devant être communiqués aux actionnaires, ont été tenus à leur disposition, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée et que la Société a fait droit, dans les conditions légales, aux demandes de communication dont elle a été saisie.

L'assemblée lui donne acte de ces déclarations.

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016 ;
- Affectation du résultat ;
- Rapport du Président sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
- Questions diverses ;
- Pouvoirs en vue des formalités.

RECEIVED
JAN 11 1964



Le Président donne lecture du rapport de gestion et ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE FREJUS
GREFFE

DÉPÔT DU

25 JUIN 2018

PREMIERE RESOLUTION

N° 20181312120

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat de l'exercice s'élevant à **-3781.05 euros** de la manière suivante :

- -3781.05 euros au compte report à nouveau.

L'assemblée générale prend acte qu'aucune somme n'a été distribuée à titre de dividendes, pour les trois précédents exercices.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Président mentionnant l'existence de conventions de la nature de celles visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce ce, en prend acte purement et simplement.

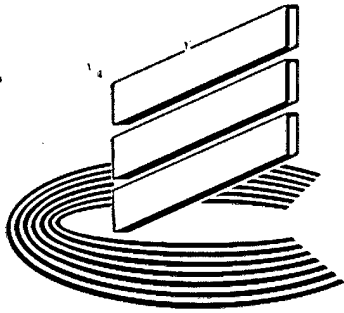
Cette résolution est adoptée, sauf abstention légale, à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée pour accomplir toutes formalités qui seront nécessaires.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Le Gérant,



S.A.S A.B.O EUROPE

LE STANISLAS B

51 RUE JULES BARBIER

83700 SAINT-RAPHAËL

GREFFE du TRIBUNAL du COMMERCE de FREJUS

DÉPÔT DU

25 JUIN 2018

N° 10131812120



COMPTES ANNUEL

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Président
Guillaume Coiffard
Guillaume

Bilan Actif

TRANSFERT A L'ORIGINE
ENTRÉE EN VIGUEUR
2019-2020

Etat exprimé en euros

		31/12/2017			31/12/2016
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
ACTIF CIRCULANT	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
COMPTES DE REGULARISATION	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
	TOTAL (II)				
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
COMPTES DE REGULARISATION	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	22 714		22 714	2 879
	Autres créances	205 906		205 906	204 827
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	109 553		109 553	76 691
	Charges constatées d'avance				
	TOTAL (III)	338 173		338 173	284 397
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		338 173		338 173	284 397

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2017

31/12/2016

Capitaux Propres	Capital social ou individuel	5 000	5 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	500	500
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	52 502	52 502
	Report à nouveau	(13 891)	(51 985)
	Résultat de l'exercice	(3 781)	38 094
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	40 330	44 111
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers	216 251	216 251
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17 220	8 970
	Dettes fiscales et sociales	18 336	15 065
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	46 036	
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	297 842	240 286
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	338 173	284 397
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		(3 781,05)	38 093,63
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		297 842	240 286
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			

RECEIVED
FEB 11 1964

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/12/2017

31/12/2016

		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises		21 956	21 956	
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)				73 887
	Montant net du chiffre d'affaires		21 956	21 956	73 887
	Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges Autres produits				
Total des produits d'exploitation (1)				21 956	73 887
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			14 444	477
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			2 093	10 346
	Impôts, taxes et versements assimilés			171	162
	Salaires et traitements			5 627	17 503
	Charges sociales du personnel			2 512	6 675
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements : - sur immobilisations - charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations : - sur immobilisations - sur actif circulant				
	Dotations aux provisions				
	Autres charges			1	6
Total des charges d'exploitation (2)				24 848	35 168
RESULTAT D'EXPLOITATION				(2 892)	38 719

CE DOCUMENT
EST
L'ORIGINAL

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

		31/12/2017	31/12/2016
RESULTAT D'EXPLOITATION		(2 892)	38 719
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers			
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)	855	625
	Différences négatives de change	34	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières	889	625
RESULTAT FINANCIER		(889)	(625)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		(3 781)	38 094
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total des charges exceptionnelles			
RESULTAT EXCEPTIONNEL			
PARTICIPATION DES SALAIRES			
IMPOTS SUR LES BENEFICES			
TOTAL DES PRODUITS		21 956	73 887
TOTAL DES CHARGES		25 737	35 793
RESULTAT DE L'EXERCICE		(3 781)	38 094
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(3) dont produits concernant les entreprises liées			
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées			

Etats financiers au 31/12/2017



ANNEXE

Annexe au Bilan



Etat exprimé en euros

Annexe au bilan avant répartition qui présente les caractéristiques suivantes :

- Le bilan de l'exercice présente un total de **338 173** euros
- Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche :
 - un total produits de **21 956** euros
 - un total charges de **25 737** euros
 - dégage un résultat de **-3 781** euros

L'exercice considéré :

- débute le **01/01/2017**
- finit le **31/12/2017**
- et a une durée de **12** mois.

Les notes (ou tableaux) ci-après, font partie intégrante des Comptes Annuels.

Ces comptes annuels sont établis par le dirigeant de **STE A.B.O. EUROPE** avec le concours du cabinet qui intervient dans le cadre de sa mission de **Présentation des Comptes Annuels** qui lui a été confiée.

Règles et Méthodes Comptables



Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **338 173 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **21 956 euros** et un total **charges** de **25 737 euros**, dégageant ainsi un **résultat** de **-3 781 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2017** et finit le **31/12/2017**.

Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Règles et Méthodes Comptables



Etat exprimé en euros

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/12/2017

Total des Produits à recevoir		12 000
Autres créances clients		12 000
FACTURES A ETABLIR	12 000	

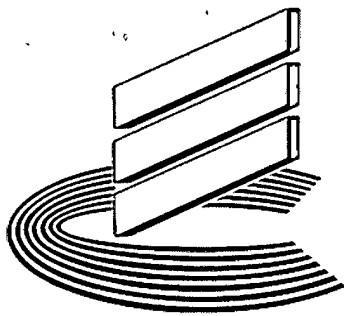


ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en euros		31/12/2017
Total des Charges à payer		14 220
Dettes fournisseurs et comptes rattachés <i>FACTURES NON PARVENUES</i>	<i>8 420</i>	8 420
Dettes fiscales et sociales <i>CHARGES SOC./SAL. A ETABLIR</i>	<i>5 800</i>	5 800

CENTRE COMPTABLE
A L'ORIGINAL



S.A.S A.B.O EUROPE

LE STANISLAS B

51 RUE JULES BARBIER

83700 SAINT-RAPHAËL

A.G.O du 01/06/2018

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017